

Rapporteur : M. MARTIN

N° AD_2025_0045

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Communication

Le 21 mars 2025 à 9h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. DELAUNAY (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. DÉNÈS (pouvoir donné à M. PERRIN), Mme LARUE (pas de pouvoir donné), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROCHE (pouvoir donné à M. SALMON), Mme SALIOT (pouvoir donné à Mme FÉRET), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 12h40.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Expose :

En matière de communication, l'année 2024 a été marquée par différentes actions et l'accompagnement de projets et événements importants. L'année 2025 s'annonce dans un contexte de fortes restrictions budgétaires.

I. LES GRANDS CHIFFRES ET EVENEMENTS DE LA COMMUNICATION DEPARTEMENTALE EN 2024

En 2024, la direction de la communication s'est mobilisée pour accompagner au quotidien les nombreux projets qui ont marqué l'année : inauguration des aménagements de la pointe du Grouin, passage de la flamme olympique et paralympique, inauguration de l'espace social commun Simone Iff à Maurepas, pactes des mobilités locales et comités citoyens, inauguration de la Régalante, adoption du schéma des langues de Bretagne, finalisation du déploiement numérique dans les collèges, inauguration de la cour non genrée du collège de Romillé, avancement des travaux dans les collèges, ouverture d'une résidence pour les mineurs non accompagnés à Saint-Jacques-de-la-Lande, inauguration du restaurant scolaire du collège François Truffaut de Betton, inauguration de nouveaux équipements mutualisés centre d'incendie et de secours / centre d'exploitation routier à Retiers et Saint-Aubin-du-Cormier...

En matière de projets de communication, 2024 aura vu la première édition de l'événement « Tapis rouge aux solidarités » destiné à valoriser les Breillien.nes menant des actions solidaires remarquables sur le territoire, créé en partenariat avec Ouest-France et TVR, la création d'une identité sonore départementale en lien avec un artiste local, ou encore la réalisation d'une vidéo (« Qui suis-je ? ») destinée à valoriser avec humour et pédagogie les compétences de la collectivité départementale, qui a été visionnée plus de 600 000 fois et a recueilli deux prix de communication : prix Com & Médias et Hashtag d'or de l'observatoire de la communication publique numérique. Le programme « Bouge ! », mené en partenariat avec le Stade Rennais Football Club et destiné à lutter contre les risques de la sédentarité chez les jeunes, a donné lieu à l'organisation de 3 conférences à destination des collégien.nes sur la thématique du sport santé.

2024 a également été l'année du lancement d'une stratégie de communication autour des 3 piliers du projet de mandature, s'appuyant sur la création de groupes de travail transversaux.

Les supports d'information du Conseil départemental ont également connu une année riche avec :

- 3 magazines Nous Vous Ille (suppression du numéro de décembre pour raisons budgétaires);
- 5 Lettres de l'Actualité ;
- 1 152 000 visites et 2 millions de pages vues sur ille-et-vilaine.fr et Nous-vous-ille.fr ;
- 1 300 pages vues par jour en moyenne sur le site Nous-vous-ille.fr, le site d'actualités en ligne du Département ;
- près de 100 podcasts et vidéos ;
- une communauté sur les réseaux sociaux qui continue de croître : 53 000 abonnés sur Facebook, 19 000 sur Instagram, 23 000 sur LinkedIn.

En matière de relations presse, en parallèle à la revue de presse émise quotidiennement, l'année 2024 a été particulièrement intense :

- 251 sollicitations presse traitées par le service ;
- 231 actions presse (21 dossiers de presse, 102 communiqués de presse, 67 invitations, 41 inforoutes) ;
- 535 retombées presse.

2024 aura enfin vu la création de nouveaux formats éditoriaux sonores (« Tour de Table », la « Mini-série ») ou vidéo (interview d'élu.es par des collégiens, « interview en 3 questions ») destinés à valoriser l'action du Département auprès des habitant.es. Pour cela, la direction de la

communication s'est équipée en 2024 de petit matériel permettant l'internalisation de l'ensemble de ces productions audiovisuelles, un virage rendu possible par la professionnalisation des équipes.

Toutes ces actions ont bien sûr été menées en gardant comme boussole les missions essentielles de la communication départementale : rendre compte de l'action publique, assurer la pédagogie des politiques publiques, faciliter l'accès de toutes et tous aux services et à l'information.

II. LA FEUILLE DE ROUTE 2025 DE LA COMMUNICATION DEPARTEMENTALE

Après avoir quitté le réseau X (ex Twitter) en début d'année, le Département poursuivra sa politique de communication et de dialogue citoyen via les réseaux sociaux sur les plateformes Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.

L'année 2025 verra le budget communication fortement réduit (- 28,28 %). Pour autant, la mobilisation reste au quotidien pour accompagner et valoriser les nombreux rendez-vous majeurs de l'année, ainsi que les politiques publiques mises en œuvre au service des habitant.es.

3 numéros du magazine Nous Vous Ille et 5 numéros de la Lettre de l'Actualité seront édités et distribués. Une campagne de communication sur le métier d'assistant.e familial.e, afin de faire connaître ce métier et de susciter des vocations, sera conçue et menée. Des actions de communication destinées à favoriser l'attractivité des métiers de la collectivité seront également réalisées.

Une communication spécifique sera élaborée sur les services en ligne accessibles pour les usager.es, et la conception d'un dispositif de communication à l'adresse des jeunes et des collégiens sera travaillée. Enfin, l'année 2025 sera celle de la création d'une lettre d'information numérique à l'attention du grand public.

III. LE BUDGET DE LA COMMUNICATION

En 2025, le budget de la communication s'élève à 1 256 932 euros en fonctionnement.

Décide :

- d'approuver l'ensemble des propositions exposées au rapport, conformes aux débats des orientations budgétaires.

Vote :

Pour : 31

Contre : 22

Abstention : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à la majorité.**

Transmis en préfecture le :
28 mars 2025
ID: AD_2025_0045

Pour extrait conforme